

Direction Générale

A l'attention de Mesdames et Messieurs les Délégués syndicaux CFE CGC, CFTC, CGT et SUDCAM

Paris, le 22 décembre 2020

Objet : réponse à la lettre d'intersyndiCAAS adressée à la Direction générale de CAA le 10 décembre 2020

Mesdames et Messieurs les Délégués syndicaux,

J'ai pris connaissance de votre nouveau courrier du 10 décembre, faisant suite à celui du 13 novembre.

Au-delà de la réponse détaillée que je vous ai adressée le 17 novembre, je suis intervenu depuis à deux reprises devant le Comité Economique et Social de CAAS, les 19 et 25 novembre. J'y ai rappelé à cette occasion mon ambition et celle de tous les dirigeants de CAA de développer un dialogue social de qualité, mon attention pour les 'corps intermédiaires' et mon attachement à inscrire les échanges avec les élus du personnel et les délégués syndicaux dans des principes de transparence, loyauté et de responsabilité. Henri Le Bihan, second dirigeant effectif de CAA en charge du pôle Vie France est également intervenu devant le CSE de CAAS le 16 décembre.

Je vous remercie de saluer dans votre lettre l'engagement des équipes RH au cours des derniers mois. Parallèlement au vôtre, il a permis la signature de cinq accords cette année dans le cadre d'un dialogue social dense et de qualité.

La NAO n'a pas abouti à un accord et je partage votre déception sur ce point. Dans le contexte de crise que notre pays traverse, les propositions que nous vous avons faites lors de la dernière réunion du 12 novembre et formalisées dans le projet d'accord adressé le 16 novembre nous semblaient de bon niveau, à la fois par rapport à la conjoncture, aux autres entreprises des services financiers et aux autres entités du groupe. Nous les avons d'ailleurs fait évoluer pour rejoindre une partie de vos attentes, signe de notre volonté d'aboutir à un accord.

Comme je vous l'ai dit, la décision de signer ou non cet accord vous appartenait. Je note juste que les accords des 3 précédentes NAO, comme au demeurant les PV de désaccord, n'ont pas été signés par les délégués syndicaux d'IntersyndiCAAS.

Vous avez indiqué à plusieurs reprises aux équipes RH ne pas souhaiter signer cet accord et me l'avez de nouveau signifié lors du CSE du 25 novembre. Les équipes RH ont communiqué le plus tard possible, soit le 26 novembre, laissant aux organisations syndicales le temps de réflexion suffisant pour décider de signer ou non l'accord dans un délai fortement contraint par l'ouverture tout début décembre des campagnes salariales, Je regrette dès lors que vous considériez que nous avons failli à respecter vos prérogatives alors que nous avons cherché à les préserver au mieux dans un calendrier très contraint.

Soyez par ailleurs assurés que je reste particulièrement attentif aux conditions de travail de nos équipes, sur site comme à distance. Les résultats de l'enquête IER qui ont été partagés avec vous en CSE cette semaine sont à cet égard instructifs. La perception de nos équipes quant à la « pression » au quotidien sont favorables (67% des collaborateurs considèrent cette pression « non excessive », soit 19 points de mieux que la moyenne des entreprises du secteur financier ayant leur siège en Europe). Les équipes au contact des clients à Lille et à Vaison enregistrent quant à elles un score supérieur (respectivement 70% et 71%). Ceci doit nous inciter à poursuivre nos actions pour améliorer encore cet indicateur et, en particulier, maintenir l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Comme j'ai pu vous le dire lors du CSE du 19 novembre, la crise Covid nous conduit à devoir adapter nos priorités et feuilles de routes : c'est pourquoi nous avons décidé à l'automne de bâtir un nouveau plan stratégique. Nous aurons bien sûr l'occasion d'en partager le diagnostic et les lignes de force.

Par ailleurs et comme je vous l'avais déjà proposé en début d'année 2020, à mon arrivée, je proposerai prochainement à chaque organisation syndicale représentative de CAAS d'échanger pour recueillir ses attentes pour l'année à venir.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Mesdames et Messieurs les Délégués syndicaux, l'expression de mes sentiments distingués.



Philippe Dumont
Directeur Général